

AVENANT 2016 TERRE DE PEYRE

Communauté de communes de la Terre de Peyre

Communes

Aumont-Aubrac, La Chaze de Peyre, Fau de Peyre, Javols,
Saint Sauveur de Peyre, Sainte-Colombe de Peyre

SIAEP Aumont-Aubrac, La Chaze de Peyre, Javols



RF PREFECTURE DE MENDE
lozere.fr Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/12/2016
048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE

Décision modificative du contrat territorial

Entre le Conseil Départemental de la Lozère
et le territoire de la Terre de Peyre

- AVENANT 2016 -

CONSIDÉRANT le contrat territorial entre le Département de la Lozère et le territoire de la Terre de Peyre signé le 12 janvier 2016 à Aumont-Aubrac ;

L'avenant 2016 portant uniquement sur la maquette financière du contrat territorial initial, est conclu :

ENTRE,

Le Département de la Lozère, représenté par sa Présidente : Sophie PANTEL

autorisée à signer par délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 10 novembre 2016;

ET :

Le territoire de la Terre de Peyre composé de :

- La Communauté de communes de la Terre de Peyre,
représentée par son Président : Alain ASTRUC
autorisé à signer par délibération du Conseil communautaire du
- La Commune de Aumont-Aubrac,
représentée par son Maire : Alain ASTRUC
autorisé à signer par délibération du Conseil municipal du
- La Commune de La Chaze de Peyre,
représentée par son Maire : Denis GRAS
autorisé à signer par délibération du Conseil municipal du

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/12/2016 048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE

- La Commune de Fau de Peyre,
représentée par son Maire : Daniel MANTRAND
autorisé à signer par délibération du Conseil municipal du
- La Commune de Javols,
représentée par son Maire : Christian MALAVIEILLE
autorisé à signer par délibération du Conseil municipal du
- La Commune de Saint Sauveur de Peyre,
représentée par son Maire : Michel GUIRAL
autorisé à signer par délibération du Conseil municipal du
- La Commune de Sainte-Colombe de Peyre,
représentée par son Maire : Émile CHABERT
autorisé à signer par délibération du Conseil municipal du
- Le Syndicat intercommunal d'Adduction en Eau Potable Aumont-Aubrac, La Chaze de
Peyre, Javols,
représenté par son Président : Christian MALAVIEILLE
autorisé à signer par délibération du Conseil syndical du

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Depuis la signature des contrats territoriaux, certains projets ont évolué, ont été affectés à la baisse, ont été abandonnés ou ont été financés en totalité par d'autres intervenants.

Pour d'autres projets, les collectivités ont sollicité la modification de certains dossiers retenus initialement pour la prise en compte de nouveau dossiers qui se sont avérés plus urgents.

Aussi, comme prévu dans le règlement des contrats territoriaux, une nouvelle maquette financière permet la prise en compte d'ajustements techniques et financiers et notamment :

- la mise à jour des montants de travaux et de subventions pour les dossiers 2016 déjà votés conformément aux affectations réalisées en commission permanente,
- les demandes de modifications présentées par les collectivités (intitulés d'opération, montant des travaux...),
- les réaffectations sur de nouveaux projets en liste d'attente ou non retenus initialement des reliquats de crédits provenant de dossiers affectés à la baisse,
- le financement de nouveaux projets urgents, qui n'avaient pas pu être identifiés au moment de la mise en place des contrats et ayant fait l'objet de demandes motivant une urgence, grâce à l'enveloppe des travaux exceptionnels,
- Pour la voirie :
 - pour les communes ayant un dossier unique (2016-2017) et pour lesquelles la part de 2016 est déjà affectée, la création d'un nouveau dossier en 2017 avec le reste à affecter,

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/12/2016 048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE

- pour les communes ayant des dossiers annuels et de telle sorte d'assurer une équité de traitement avec les collectivités ayant un dossier unique, si les affectations 2016 ont été réalisées à la baisse, le report du reste à affecter est fait sur le dossier 2017 s'il existe, ou création d'un nouveau dossier correspondant au reste à affecter.

ARTICLE 1

La maquette financière ci-après est approuvée par les co-contractants et vient se substituer à maquette financière du contrat territorial initial.

MAQUETTE FINANCIÈRE 2016 >>>

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/12/2016 048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE

Contrat Terre de Peyre

	Maître d'ouvrage	Procédure du dossier	Numéro du dossier	Projet	Montant prévisionnel du projet	Montant prévisionnel de l'aide	Tx subvention prévisionnel Département
Projets retenus au contrat et actualisations au titre de l'avenant 2016							
AEP Assainissement							
	Communauté de communes de la Terre de Peyre	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013382	Mise en place du SPANC	18 816,00	9 408,00	50,00%
	Commune de FAU DE PEYRE	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00006500	Création de l'assainissement de Charmals	50 000,00	10 000,00	20,00%
	Commune de JAVOLS	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00008407	Création d'un système d'assainissement sur le village de la Bessière	200 000,00	50 000,00	25,00%
	Commune de SAINT SAUVEUR DE PEYRE	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013812	Travaux de protection des captages	192 745,00	55 318,00	28,70%
	Commune de SAINTE COLOMBE DE PEYRE	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013388	AEP du Ventoux	22 964,00	2 296,00	10,00%
	Commune de SAINTE COLOMBE DE PEYRE	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013389	AEP de Védrinelle	44 000,00	13 200,00	30,00%
	Commune de SAINTE COLOMBE DE PEYRE	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013390	Régularisation des captages (travaux)	95 000,00	19 000,00	20,00%
	SIAEP Aumont Aubrac La Chaze de Peyre Javols	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013385	Régularisation des captages (procédures administratives)	21 700,00	4 340,00	20,00%
	SIAEP Aumont Aubrac La Chaze de Peyre Javols	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013811	AEP de la Bessière	28 000,00	8 400,00	30,00%
RF Cadre de la PREFECTURE DE MENDE							

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/12/2016

048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE

	Communauté de communes de la Terre de Peyre	Fonds de Réserve	00015296	Amélioration de la sécurité et du confort des pèlerins sur le territoire de la Terre de Peyre	MONTANT A CONFIRMER		
	Commune de AUMONT AUBRAC	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00013378	Création d'un terrain multisports	60 000,00	18 000,00	30,00%
	Commune de FAU DE PEYRE	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00011042	Aménagement du hameau de Charmals	256 695,00	102 678,00	40,00%
	Commune de FAU DE PEYRE	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00012390	Aménagement du village des Salèles (tranche 1)	118 816,00	30 671,00	25,81%
	Commune de FAU DE PEYRE	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00013957	Aménagement du village des Salèles (tranche 2)	118 816,00	11 318,00	9,53%
	Commune de JAVOLS	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00009391	Aménagement du village de la Bessière	240 000,00	96 000,00	40,00%
	Commune de JAVOLS	Monuments Historiques et Patrimoine	00010594	Restauration de divers petits patrimoines de la commune	26 106,00	13 053,00	50,00%
	Commune de LA CHAZE DE PEYRE	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00013379	Aménagement de la salle polyvalente (accessibilité)	10 154,00	3 046,00	30,00%
	Commune de LA CHAZE DE PEYRE	Monuments Historiques et Patrimoine	00012523	Restauration du fours de la Chaze et Lasbros	23 374,00	7 012,00	30,00%
Urbanisme, logement accueil							
	Commune de FAU DE PEYRE	Logement	00009570	Travaux de réhabilitation du logement au rez de chaussée de l'ancienne école de Beaugard	37 543,00	6 280,00	16,73%
	Commune de SAINTE COLOMBE DE PEYRE	Logement	00013381	Rénovation d'un logement au Ventouzet	102 000,00	10 000,00	9,80%
Voirie							
	Communauté de communes de la Terre de Peyre	Voirie Communale	00013375	Entretien de la voirie communale 2016	231 516,00	72 045,00	31,12%
	Communauté de communes de la Terre de Peyre	Voirie Communale	00013376	Entretien de la voirie communale 2017	180 000,00	72 000,00	40,00%

Projets inscrits sur la liste d'attente							
AEP Assainissement							
	SIAEP Aumont Aubrac La Chaze de Peyre Javols	Alimentation en Eau Potable et Assainissement	00013387	Captage de Foun del Rat (travaux et acquisition)	310 000,00	0,00	0,00%
Cadre de vie							
	Commune de FAU DE PEYRE	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00012389	Aménagement des Salhens	282 633,00	0,00	0,00%
	Commune de SAINT SAUVEUR DE PEYRE	Loisirs, Aménagements de Villages et Equipement des Communes	00012522	Réfection du court de tennis	33 190,00	0,00	0,00%

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/12/2016 048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE

ARTICLE 2

Les autres clauses du contrat initial sont maintenues sans changement.

A _____, le _____

La Présidente du Conseil départemental de la Lozère Sophie PANTEL	Le Président de la Communauté de communes de la Terre de Peyre Alain ASTRUC
Le Maire de Aumont-Aubrac Alain ASTRUC	Le Maire de La Chaze de Peyre Denis GRAS
Le Maire de Fau de Peyre Daniel MANTRAND	Le Maire de Javols Christian MALAVIEILLE
Le Maire de Saint Sauveur de Peyre Michel GUIRAL	Le Maire de Sainte-Colombe de Peyre Émile CHABERT

Le Président du Syndicat intercommunal
d'Adduction en Eau Potable Aumont-Aubrac,
La Chaze de Peyre, Javols,

Christian MALAVIEILLE

RF
PREFECTURE DE MENDE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/12/2016
048-214800476-20161212-DE_16_12_12_04-DE